

Modalités du concours chorégraphique

- Présenter une chorégraphie de **5 minutes maximum** avec une ou plusieurs musiques (format MP3 à fournir au préalable), costumes, maquillage, accessoires, décors...
- Trouver un titre à votre chorégraphie.
- **Toute danse est acceptée** (hip-hop, classique, jazz, contemporain, danses latines, danses de salon, danse orientale, folklorique, flamenco...)
- Plusieurs catégories sont possibles : solo, duo, trio ou groupe (garçons et/ou filles)
- Un danseur ne peut se présenter que dans une seule chorégraphie.
- Le concours se déroulera en **2 phases** : un premier passage de toutes les chorégraphies en fin de matinée et une finale entre les 2 meilleures chorégraphies sélectionnées en milieu d'après-midi.
- Vous serez notés par un jury composé de 5 personnes (professeur, élève, parent, personnel d'éducation...) selon les critères suivants :

Critères d'évaluation :

- **Composition** : utilisation de l'espace scénique ; trajet, temps/mesure, énergie ; poids déplacé, cohérence titre/propos.
- **Maîtrise du geste et de la technique dans la discipline présentée** : qualité du mouvement, investissement du corps dans l'espace et le temps, prise de risques, nuances.
- **Interprétation** : engagement émotionnel mettant en jeu la présence du danseur, sa musicalité, son expressivité, son intériorité.
- **Scénographie** : bande son, costumes, décors illustrant le propos.

Date limite d'inscription : le **mardi 7 juin** auprès de **Mme Guénin Lellouche**.

Fournir les informations demandées ci-dessus (genre, nombre de danseurs, musique, titre, mise en scène spécifique...)